



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Assemblée Générale Ordinaire
du 5 juin 2026

McCANN V-11953/CSP/D/26






CHILL

**NOUVEAU LOOK
MÊME GOÛT
MÊME PRIX**

Ingrédients : Eau gazeifiée, Malt, Maïs, Houblon, Sucre, Acide citrique, Arôme citron, Sorbate de potassium E202, Edulcorant E954, Anti-oxydant E200



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À BOIRE AVEC MODÉRATION   



SOMMAIRE

04

Mot du Directeur Général

06

Ordre du jour

08

Rapport de Gestion
du Conseil d'Administration

18

Rapport du Président du Conseil
d'Administration

22

Opinion sur les comptes
annuels

23

Résultats de l'exercice

25

Résolutions

M. Marc POZMENTIER

Directeur Général
de SOLIBRA



2025, sous le signe de la consolidation et de l'ambition

Pour nos 70 ans, nous avons confirmé notre positionnement en tant qu'institution portée par votre confiance, l'engagement de nos équipes et la fidélité des millions de consommateurs.

Oui, SOLIBRA continue de grandir. Ce qui est la résultante d'une vision constamment renouvelée et d'une exigence de qualité sans compromis sur un marché ivoirien en mouvement perpétuel.

Durant cette année 2025 et dans un contexte économique encore marqué par des tensions inflationnistes et une pression accrue sur le pouvoir d'achat des ménages, nous avons su maintenir le cap. Nos volumes de production ont été soutenus, notre réseau de distribution renforcé et nos marques ont continué de s'imposer comme des références incontournables dans leurs segments respectifs.

Au-delà des chiffres, que vous trouverez détaillés dans les pages de ce rapport, je souhaite souligner la qualité de notre résilience opérationnelle. Les

investissements consentis dans la modernisation de nos outils de production ont eu les effets escomptés. SOLIBRA aborde l'avenir avec des fondations solides.

Également, en 2025, nous avons poursuivi nos engagements en matière de développement durable, de consommation responsable et d'ancrage dans les territoires.

Il ne s'agit pas d'une ligne d'arrivée, mais plutôt d'un nouveau point de départ. Nous devons toujours apporter une touche d'audace à nos actions stratégiques à venir.

Je tiens à exprimer, au nom du Conseil d'Administration et de l'ensemble du management SOLIBRA, ma profonde gratitude à chacun d'entre vous, chers Actionnaires, pour votre confiance renouvelée. C'est elle qui nous oblige, chaque jour, à donner le meilleur.

Ensemble, nous avons bâti 70 ans d'histoire. Ensemble, nous en écrivons les prochains chapitres.

SOLIBRA, partout avec vous.

Généré par IA et conçu par nous



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2026

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Rapport général des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation des états financiers de synthèse Syscohada de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Affectation du résultat ;
Fixation du dividende et de sa mise en paiement ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme révisé et approbation desdites conventions ;
- Mandat d'un Administrateur ;
- Mandats d'un co-Commissaire aux Comptes titulaire et des co-Commissaires aux Comptes suppléants ;
- Pouvoirs pour formalités.



► NOS RACINES, NOTRE AVENIR ◀

LES RACINES DE NOS TERRES

COCKTAIL ALCOOLISÉ À BASE D'EXTRAITS
ET ARÔMES NATURELS AFRICAINS.

Ⓜ Ⓝ Ⓛ L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.



LE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire (l'« **Assemblée Générale** ») conformément à la loi et à vos statuts pour vous rendre compte de l'activité de votre société (la « **Société** ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des résultats de cette activité, des perspectives et pour vous soumettre les états financiers de synthèse de la Société de cet exercice ainsi que l'affectation du résultat.

Les Commissaires aux Comptes de la Société (les « **Commissaires aux Comptes** ») vous donneront dans leurs rapports, toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Il sera également soumis à votre approbation le renouvellement du mandat d'un co-Commissaire aux Comptes titulaire et d'un co-Commissaire aux Comptes suppléant, et la nomination d'un co-Commissaire aux Comptes suppléant.

Il vous sera également demandé de prendre acte de la démission de Monsieur Guy DE CLERCQ de son mandat d'administrateur de la Société avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale.

I. ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ECONOMIQUE

L'année 2025 a été marquée par le 70ème anniversaire de la Société de Limonaderies et Boissons Rafraichissantes d'Afrique (SOLIBRA) fondée en 1955.

Cet événement a constitué une occasion privilégiée de revisiter notre histoire, de célébrer nos réalisations et de réaffirmer notre engagement en faveur d'une croissance durable et responsable.

A. CONTEXTE POLITIQUE ET INTERNATIONAL

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'environnement politique a été marqué par des évolutions significatives, tant sur le plan national qu'au niveau sous-régional et mondial.

Sur le plan national, la Côte d'Ivoire a connu une année électorale avec la tenue de l'élection présidentielle et législative. Dans ce contexte, les autorités ont veillé au maintien de la stabilité institutionnelle et à la continuité de l'action gouvernementale. Malgré certaines tensions inhérentes au cycle électoral, le climat politique est demeuré globalement maîtrisé, permettant la poursuite normale des activités économiques.

Au niveau sous-régional, l'environnement politique est resté contrasté, marqué par la persistance de transitions politiques et par des enjeux sécuritaires. Toutefois, l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a continué d'assurer la stabilité du cadre économique et monétaire, notamment à travers l'action de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), contribuant ainsi à préserver la confiance des investisseurs et des opérateurs économiques.

Sur le plan international, l'année 2025 a été caractérisée par un environnement économique globalement incertain, marqué par des tensions géopolitiques persistantes, des fluctuations des prix des matières premières et un resserrement des conditions financières sur les marchés internationaux. Ces facteurs ont eu des répercussions sur les économies émergentes, notamment en termes de coûts d'importation, de volatilité des devises et de conditions de financement.

Dans ce contexte, les entreprises opérant en Côte d'Ivoire ont fait preuve de résilience, en s'adaptant aux évolutions de leur environnement, notamment en matière de gestion des approvisionnements, de maîtrise des coûts et de sécurisation des activités

B. CONTEXTE ÉCONOMIQUE

L'économie ivoirienne continue d'afficher une croissance solide en 2025, avec un Produit Intérieur Brut (PIB) projeté à 6,5%, contre 6,0% en 2024. Cette performance repose sur la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 ainsi que sur le dynamisme soutenu des secteurs secondaire et tertiaire.

Selon le ministère des Finances et du Budget, l'inflation se situerait à 1,8% en 2025, bien en deçà des 3,5% enregistrés en 2024, tandis que le déficit budgétaire serait contenu à 3,0% du PIB, contre 4,0% l'année précédente. Le pays maintient ainsi une inflation inférieure au seuil communautaire de 3%.

Le risque de surendettement est resté modéré grâce à la solidité du système bancaire et à la politique monétaire prudente de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). La dette publique devrait légèrement diminuer en proportion du PIB tout en restant soutenable.

Au titre des notations souveraines, Fitch Ratings a relevé, en décembre 2025, la note de la Côte d'Ivoire à « BB » avec perspective stable, saluant la robustesse de la croissance et la diversification de l'économie nationale.

En 2025, la Côte d'Ivoire a connu l'achèvement de plusieurs chantiers essentiels à la fluidité du

trafic pour faciliter l'accès aux zones urbaines. Parmi ces travaux, on note la mise en service de nouveaux ponts (échangeurs) dont ceux du carrefour Akwaba, et du carrefour de Koumassi.

Le 1er octobre 2025, le nouveau prix du café et du cacao a été annoncé par le Chef de l'Etat. Les prix fixés s'élevaient à 1.700 F.CFA/kg contre 1.500 F.CFA/kg en 2024 pour le café et 2.800 F.CFA/kg contre 1.800 F.CFA/kg en 2024 pour le cacao. Cette hausse des prix représente un progrès dans la reconnaissance et la valorisation du travail des agriculteurs.

L'ouverture de la ligne Abidjan-Paris avec Air Côte d'Ivoire en octobre 2025 franchit une étape décisive concrétisant ainsi un projet longtemps attendu. Cette nouvelle liaison témoigne de l'ambition du transporteur de hisser la Côte d'Ivoire parmi les pays disposant d'une compagnie aérienne internationale pleinement opérationnelle.

La société minière anglo-australienne Resolute Mining a annoncé le 16 juin 2025, la découverte d'un gisement d'or de premier ordre dans le département de Doropo. Les réserves estimées s'élèvent à plus de 100 tonnes. Les travaux de construction de la mine débiteront après l'obtention de l'approbation de la décision finale d'investissement et devront s'étendre sur une durée de deux ans. La société Resolute Mining envisage d'investir près 120 milliards de francs dans l'exploration minière du pays. Les produits exportés par la Côte d'Ivoire vers les Etats-Unis seront désormais taxés à hauteur de 21%. Selon l'exécutif américain, cette mesure vise à remplacer les droits de douane existants ainsi que ceux prévus dans certains accords commerciaux conclus avec plusieurs partenaires des

Etats-Unis.

L'année 2025 a vu le lancement de la bourse de matières premières agricoles. C'est une première en Afrique de l'Ouest. Les filières concernées sont la noix de cajou, la noix de cola et le maïs. La création de cette bourse s'inscrit dans le cadre de la modernisation des chaînes de valeur agricoles en vue de la structuration des transactions et du renforcement de la transparence des prix.

II. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

A. ACTIVITÉS COMMERCIALES

Sur le plan commercial, la présence renforcée de nos produits dans les différents canaux de distribution (à savoir, Dépôts, Sous-Dépôts, Maquis, Boutiques & Etals Glacières, Grandes et Moyennes Surfaces ou encore Stations-Services), les activations des périodes de fortes consommations (à savoir Festivités des 70 Ans, Pâques, Ramadan, Tabaski, Indépendance, FEMUA, ABISSA, POPOCARNAVAL, les élections présidentielle et législative, les fêtes de fin d'année ou encore la CAN 2025 au Maroc), des équipes impliquées et très motivées à réaliser les objectifs dans un contexte économique favorable (pouvoir d'achat

amélioré) ont eu un impact significatif sur la croissance du volume de 2025.

La Société conforte sa position de leader sur le segment de la bière, avec une performance record de +27,5 % par rapport à 2024, la concurrence peinant à suivre le rythme.

En effet, Brassivoire, deuxième opérateur, reste encore en position de challenger sur le segment bière. Sa stratégie repose principalement sur ses marques Desperados et Heineken, dont les parts de marché montrent toutefois des signes de stagnation, voire de recul.

La concurrence des bières importées en canette comme Cody's est présente dans les canaux Grandes et Moyennes Surfaces (GMS), Etals & Glacières. Dans le segment des boissons gazeuses et énergisants, la Société réalise une performance de +16% contre 2024, les concurrents SDTM (Carré d'or), SUNDEEP (Cody's) et MIBEM maintiennent une certaine agressivité sur le terrain à travers la vente à crédit, dépôts-ventes et quelques innovations produits pour recruter de nouveaux consommateurs.

Le volume global distribué sur le marché en 2025 a été historique en hausse de 20% par rapport à l'année précédente, avec la bière (+27,5%), le vin (+13,4%), et les boissons gazeuses (+16,1%).

**L'ANNÉE 2025 A ÉTÉ MARQUÉE
PAR LE 70ÈME ANNIVERSAIRE
DE LA SOCIÉTÉ DE LIMONADERIES
ET BOISSONS RAFRAICHISSANTES
D'AFRIQUE (SOLIBRA)
FONDÉE EN 1955.**

B. RÉSULTATS FINANCIERS

Les états financiers de synthèse ont été établis selon les règles de présentation et les méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur, conformément aux nouvelles dispositions du SYSCOHADA révisé entré en vigueur depuis le 1er janvier 2018.

Le chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice s'établit à 335.861 millions de F.CFA, en hausse de +18% par rapport à celui de l'année précédente qui s'élevait à 284.610 millions de F.CFA.

Cette croissance s'explique par l'augmentation des volumes distribués (+20 %). Le prix de vente moyen par hectolitre progresse, principalement sous l'effet d'un mix produit plus favorable, marqué par une augmentation de la part de la bière dans le volume des ventes, passée de 56 % à 59 % du volume total en 2025.

Le résultat d'exploitation sur la période affiche une forte progression, s'établissant à 65.165 millions de F.CFA, contre 34.735 millions de F.CFA au 31 décembre 2024.

Cette nette amélioration du résultat s'explique principalement par la hausse du prix de vente moyen et la baisse du coût des principaux intrants associés à l'effet volume. Par ailleurs, à l'instar de l'exercice précédent, l'entreprise renforce la maîtrise de ses consommations de matières premières tout en optimisant ses dépenses marketing et améliore ses rendements industriels.

Le résultat financier de l'exercice reste impacté par les charges d'intérêts liées au remboursement des emprunts contractés en 2022. Le montant total des intérêts supportés sur la période s'élève à 1,2 milliard de F.CFA, pour un capital remboursé de 9,4 milliards de F.CFA. À la clôture de l'exercice 2025, l'encours des emprunts bancaires s'établit à 13,3 milliards

de F.CFA.

Après intégration du résultat net de notre filiale de distribution IDIS, s'élevant à 28.153.973.963 F.CFA, et prise en compte de l'impôt sur les bénéficiaires, le résultat net de l'exercice affiche une forte progression, atteignant 45.781.024.496 F.CFA en 2025 contre 21.471.947.569 F.CFA à fin 2024, soit une hausse de 113 %.

La progression des volumes, conjuguée à l'augmentation du prix de vente moyen, ainsi qu'aux efforts soutenus de sa filiale de distribution IDIS en matière de recouvrement clients, ont permis à la Société d'améliorer très significativement son niveau de trésorerie par rapport à l'exercice précédent (+36,2 milliards de F.CFA sur le solde de clôture).

La Société a également l'obligation de présenter des états financiers de synthèse établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par les normes IFRS. Ces derniers se distinguent principalement par l'application de deux normes spécifiques concernant le traitement des contrats de location et de crédit-bail en immobilisation par le crédit d'un compte d'emprunt, et la comptabilisation des impôts différés résultant essentiellement des amortissements réputés différés et des déficits ordinaires de la Société.

Après retraitement, le résultat net de l'exercice au format IFRS est de 49.372.852.061 F.CFA contre 18.624.476.467 F.CFA pour l'exercice précédent. Le bilan de l'exercice 2025 arrêté à l'Actif et au Passif s'élève à un montant net de 359.447.424.942 F.CFA.

C. INVESTISSEMENTS

Le montant des investissements de l'exercice s'élève à 24 milliards soit une hausse de 45 %. Le programme de modernisation de l'ensemble des usines de la Société s'est poursuivi,

représentant 78% de l'enveloppe. Les autres postes d'investissement sont également en progression, notamment le parc roulant pour 1,1 milliard de F.CFA, ainsi que les emballages (casiers, palettes plastiques et intercalaires) pour 2,7 milliards F.CFA. Le solde des investissements concerne des dépenses diverses (agencements, emballages, informatique, équipements commerciaux), pour un montant de 1,2 milliards de F.CFA, contre 2,6 milliards de F.CFA l'exercice précédent.

D. EFFECTIFS

L'effectif permanent de la Société a connu une hausse globale de 268 collaborateurs, passant de 1 248 salariés au 31 décembre 2024 à 1 516 au 31 décembre 2025. Cette évolution s'inscrit dans le cadre du développement des activités de l'entreprise au cours de l'exercice 2025.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 547-1 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, les actionnaires sont informés, qu'à la date de la présente Assemblée Générale, deux salariés étaient propriétaires d'actions de la Société au 31 décembre 2025.

III. ACTIVITES ET RÉSULTATS DE LA FILIALE DE LA SOCIÉTÉ

Pour un volume distribué de 6.654.000 hectolitres, tous produits confondus, notre filiale de distribution IDIS a réalisé un chiffre d'affaires de 418.464 millions de F.CFA en 2025 contre 350.158 millions de F.CFA l'année précédente (+20%).

Le résultat net de la société IDIS progresse de 19.353.799.098 F.CFA en 2024 à 28.153.973.963 F.CFA en 2025. Cette évolution favorable s'explique principalement par la croissance des volumes mentionnée précédemment, en dépit d'une

légère baisse du prix de vente moyen par hectolitre par rapport à l'exercice précédent (54.995 F.CFA/HL contre 55.322 F.CFA/HL en 2024), ainsi que par la réduction des dépenses marketing.

IV. PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les états financiers de synthèse tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net d'un montant de 45.781.024.496 F.CFA.

La réserve légale étant au plafond nous vous proposons l'affectation et la répartition du résultat de l'exercice 2025 suivante :

Bénéfice net
45.781.024.496 F.CFA

Report à nouveau des exercices antérieurs
94.712.369.726 F.CFA

Bénéfice distribuable
140.493.394.222 F.CFA

Distribution d'un dividende global de
(35.012.206.680 F.CFA)

Affectation au Report à nouveau
105.481.187.542 F.CFA

Si vous approuvez la proposition d'affectation du résultat ci-dessus, il serait ainsi distribué à chacune des 16.460.840 actions composant le capital social, un dividende unitaire brut de 2.127 F.CFA.

La mise en paiement de ce dividende pourrait être fixée à compter du jour de l'Assemblée Générale, avec un décalage de son règlement (15 jours ouvrés minimum) compte tenu des dispositions de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières d'Abidjan (BRVM) au sujet des opérations sur titres le cas échéant.

Nous vous précisons par ailleurs, que le solde du poste report à nouveau serait alors porté d'un montant de 94.712.369.726 F.CFA à un montant de 105.481.187.542 F.CFA.

V. EVENEMENTS IMPORTANTS ENTRE LE 31 DECEMBRE 2025 ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Conformément à l'article 138 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, nous vous informons qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

VI. PREVISIONS POUR L'EXERCICE 2026

A. PERSPECTIVES DE CONTINUATION DE L'ACTIVITÉ

Malgré la hausse significative de la demande constatée depuis la fin de l'exercice 2024, et au regard du contexte international actuel, tout exercice de prévision doit nécessairement rester prudent et réaliste.

La Société mettra en œuvre en 2026 toutes les mesures nécessaires permettant de préserver et consolider la solidité de sa structure financière, ainsi que le financement de ses projets d'investissement et de développement.

La hausse du volume global distribué prévu pour l'exercice 2026 a été fixée à +16%. La Société prévoit également d'augmenter son résultat net. Le montant des investissements budgété pour l'exercice devrait rester significatif. Ces investissements seront concentrés essentiellement sur la rénovation et l'augmentation de la capacité

de l'outil existant avec de nouvelles lignes de production, une amélioration des rendements, le renforcement de la sécurité des personnes et de la protection de l'environnement.

B. EVOLUTION DE LA SITUATION DE LA TRÉSORERIE

La situation de trésorerie prévisionnelle pour l'exercice 2026 devrait poursuivre son amélioration, portée par le renforcement des actions de recouvrement des créances clients. Le remboursement de la dette bancaire, estimé à 8,1 milliards de F.CFA, ramènera l'encours de dette à 5,2 milliards de F.CFA. Par ailleurs, la Société envisage de recourir à un financement moyen terme (CMT) afin de soutenir les projets d'investissement prévus au cours de l'exercice 2026.

VII. INFORMATIONS DIVERSES

A. PERFORMANCES INDUSTRIELLES

1. Contexte et objectifs

Dans un contexte de forte croissance des volumes et de pression accrue sur les capacités industrielles, l'année 2025 a été marquée par un niveau d'investissement industriel particulièrement soutenu.

Ces investissements s'inscrivent dans une stratégie visant à renforcer durablement les capacités de production, sécuriser les ressources critiques (eau, énergie, utilités), moderniser les équipements industriels et accompagner la transformation industrielle de l'entreprise.

L'exercice 2025 constitue ainsi une année d'accélération et de transformation industrielle, avec des investissements structurants déployés sur l'ensemble des sites.

2. Principaux investissements par site

Yopougon Z11 – Renforcement des capacités industrielles

- Nouvelle ligne d'embouteillage
- Extension des capacités de stockage des produits finis
- Adaptation des infrastructures logistiques et utilités associées

Yopougon Z12 – Site cœur de la croissance avec des investissements orientés capacité Modernisation et performance énergétique

- Intégration d'un MIXER pour boissons gazeuses
- Raccordement au gaz naturel
- Déploiement d'équipements process et utilités (CIP, énergie)
- Extension des capacités de stockage

Bouaflé – Modernisation industrielle et optimisation énergétique – Sécurisation des ressources

- Réalisation de forages d'eau industrielle
- Renforcement des systèmes d'adduction
- Construction d'un hangar produits finis
- Extension station gasoil
- Mise à niveau équipements soutirage

Treichville – Sécurisation des ressources critiques et autonomie industrielle – Process et qualité

- Station de traitement des eaux usées
- Filtre bière et équipements de brassage
- Développement des utilités (air comprimé, eau chaude)
- Amélioration de la qualité et de la conformité environnementale.

3. Lecture globale des investissements 2025

L'année 2025 se caractérise par un niveau d'investissement élevé et structurant, réparti sur l'ensemble des sites. Les investissements ont permis d'accroître la capacité installée, de sécuriser les

ressources critiques, d'améliorer les infrastructures et de renforcer l'alignement avec les standards internationaux.

B. TRAVAUX DU COMITÉ ETHIQUE

1. Actions du Comité Ethique au cours de l'exercice 2025

Le Comité Ethique local a procédé au déploiement du programme de conformité communiqué par le Groupe Castel. Les activités en 2025 ont porté principalement sur :

- La mise en œuvre du plan de formation

Formation au code de conduite à l'endroit des nouveaux entrants

- i. Formation sur le harcèlement
- ii. Formation sur la procédure de *Due Diligence Clients*
- iii. Formation sur la lutte contre la corruption

Au total, 997 collaborateurs ont été formés en 2025.

- Le déploiement d'un plan communication

- Lancement de la première phase de la campagne de *Due Diligence clients*

Dans le cadre du renforcement du dispositif de conformité et de maîtrise des risques, la première phase de la campagne de *Due Diligence clients* a été réalisée au second semestre 2025. Elle a porté sur cinquante (50) clients. Mise à jour de la cartographie des risques.

2. Objectifs du Comité Ethique pour l'exercice 2026

Les principaux objectifs du Comité Ethique pour l'exercice 2026 sont les suivants :

- L'adoption de la nouvelle procédure *Due Diligence fournisseur* ;
- L'adoption d'une Politique libre Concurrence / Politique Délit d'Initié ;
- La formation du personnel sur les thématiques de conformité

(Programme de conformité, Concurrence loyale, Interactions avec les fonctionnaires, Dispositif d'alerte) ;

- La mise en œuvre de la seconde phase de la campagne de due diligence sur le portefeuille client (vérification administrative, vérification contractuelle, règles spécifiques à la vente directe) ;
- La définition et la mise en œuvre des plans d'actions issus de la nouvelle cartographie des risques.

C. TRAVAUX EN MATIERE DE RSE

L'année 2025 a marqué un tournant majeur pour la Société, tant dans la consolidation de sa démarche RSE que dans la reconnaissance nationale de ses engagements. Pour la première fois, la Société, a été distinguée en remportant le Prix National d'Excellence de la Meilleure Entreprise Écocitoyenne de Côte d'Ivoire, ainsi que le Prix EcoAwards, consacrant la qualité, la cohérence et l'impact de ses actions en matière de développement durable.

Dans un contexte d'évolution réglementaire, d'attentes sociétales accrues et de défis opérationnels, la Société a renforcé sa responsabilité dans cinq domaines structurants : la gouvernance RSE, le capital humain, la chaîne d'approvisionnement durable et la consommation responsable, la maîtrise de l'empreinte écologique et l'ancrage national. Chacun de ces piliers a enregistré des avancées significatives, portées par une gouvernance renforcée, une mobilisation interne soutenue et des partenariats solides avec les parties prenantes.

Ce rapport présente de manière synthétique les réalisations majeures de 2025, confirmant la contribution de la Société à un modèle de croissance durable, responsable et utile à la société ivoirienne.

1. GOUVERNANCE

L'année a été marquée par la mise en œuvre de la campagne de rapport via Tennaxia, un outil conforme aux référentiels internationaux permettant de répondre aux exigences de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) et l'indicateur environnemental, social et de gouvernance (ESG). Ce dispositif a permis d'améliorer la qualité du rapport, d'intégrer l'approche de double matérialité et de former l'ensemble des contributeurs et valideurs afin d'assurer une collecte de données fiable et harmonisée.

Le cadre national a connu un tournant en 2025 avec la promulgation de la loi n°2025-528, relative à la lutte contre les changements climatiques, qui renforce les obligations nationales d'atténuation, d'adaptation et de gestion des risques climatiques.

Par ailleurs, le gouvernement a poursuivi la vulgarisation du Code de l'environnement et du Code de l'hygiène et de la salubrité, intégrant le principe de Responsabilité Élargie du Producteur (REP) pour améliorer la collecte, le tri et la valorisation des déchets en Côte d'Ivoire.

2. CAPITAL HUMAIN

En 2025, la Société a renforcé son positionnement en tant qu'employeur responsable en plaçant le capital humain au cœur de sa performance. L'année a été marquée par une croissance soutenue des effectifs, l'intensification de la formation, le renforcement de l'inclusion et un dispositif solide en matière de santé, sécurité et qualité de vie au travail.

La Société a également consolidé sa culture inclusive à travers des actions marquantes, notamment la célébration de la Journée Internationale des Droits de la Femme avec des activités de coaching ouvertes aux communautés locales, ainsi que

des campagnes internes pour prévenir les discriminations, le harcèlement moral et sexuel.

Le dialogue social est demeuré structurant, avec 04 réunions formelles ayant contribué à un climat apaisé et collaboratif.

En matière de santé, sécurité et bien-être, la Société a poursuivi ses efforts avec des visites médicales préventives, des campagnes santé (Octobre Rose, Novembre Bleu, dépistage du diabète), la Semaine Sécurité 2025 centrée sur l'IA et la prévention des risques, ainsi qu'une mobilisation collective lors de la marche verte au Parc du Banco, réunissant les équipes autour d'un message d'engagement environnemental et de cohésion interne.

En 2025, l'ensemble des sites industriels de la Société ainsi que le siège ont obtenu avec succès la certification ISO 45001 version 2018, confirmant la robustesse et la maturité du système de management de la Santé et Sécurité au Travail. Cette dynamique s'est traduite par une amélioration notable de la performance sécurité. Le taux d'accidents avec arrêt de travail s'établit à 0,7 accident par million d'hectolitres produits, et enregistrant une baisse de 13 % par rapport à 2024. Par ailleurs, certaines unités affichent des performances exemplaires, notamment l'usine de Yopougon ZI1, qui cumule 571 jours sans accident avec arrêt de travail (incluant prestataires et employés), sur la période du 08 juin 2024 au 31 décembre 2025. Ces résultats démontrent l'efficacité des actions engagées et confirment la trajectoire de maîtrise des risques opérationnels au sein de la Société.

Le personnel s'est engagé à continuer à œuvrer pour maintenir et améliorer ces acquis en démontrant leur engagement dans la mise en œuvre de cette culture sécurité avec plus de 3826 contacts observation sécurité réalisées soit une hausse de 29%

contre 2024. Aussi 72 inspections ont été réalisées par les équipes QHSE en vue de l'amélioration des bonnes pratiques de sécurité alimentaires et du respect des consignes de santé et sécurité au travail.

En consolidant l'attraction et le développement des talents, en promouvant l'inclusion et un environnement de travail sain et sécurisant, la Société confirme en 2025 une dynamique solide d'investissement humain, essentielle à sa transformation et à sa performance durable.

3. CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DURABLE ET CONSOMMATION RESPONSABLE

En 2025, Solibra a consolidé une Supply Chain exemplaire fondée sur la qualité, la transparence et la responsabilité. L'ensemble des sites a maintenu 100% de certification ISO 9001, et les usines UB et ZI1 ont renouvelé leur certification FSSC 22000, garantissant la conformité sanitaire et la sécurité des produits. La relation client est restée un pilier essentiel, avec 17188 requêtes traitées et 114 réclamations résolues positivement, témoignant d'un dispositif efficace d'écoute et d'amélioration continue.

L'année a également renforcé l'engagement en termes de marketing responsable ; les campagnes publicitaires et opérations de sponsoring ont systématiquement respectés la charte marketing responsable, tandis que des pictogrammes de préventions ont été apposés sur tous les emballages. Près de 293 parties prenantes ont visité les sites industriels, renforçant la transparence et la confiance. En 2025, 100% du sucre utilisé, l'un des intrants majeurs, a été acheté localement.

En matière de consommation responsable, la Société a poursuivi le Programme Jeunesse Responsable, qui a formé 136 pairs éducateurs et sensibilisé plus de 2040 adolescents sur la prévention de l'alcoolisation précoce, la

citoyenneté et les pratiques écoresponsables, avec l'implication active de parents, encadreurs et établissements scolaires.

L'entreprise a également mené des actions de sécurité routière, avec 2042 personnes sensibilisées contre l'alcool au volant à Bouaflé, en coordination avec les autorités locales et associations, et 1585 collaborateurs formés en interne aux bonnes pratiques de conduite.

Ces initiatives illustrent la volonté de la Société de bâtir une chaîne d'approvisionnement performante, sûre et durable, tout en contribuant activement à la protection des consommateurs, à l'éducation des jeunes et à la sécurité des communautés.

4. EMPREINTE ECOLOGIQUE

En 2025, la Société a poursuivi sa transition énergétique en améliorant l'efficacité de ses installations et en renforçant la maîtrise de ses consommations d'énergie. Le ratio électricité a enregistré une amélioration notable de -7 %, grâce au renforcement de la maintenance préventive, aux ajustements techniques et à la mise en œuvre de projets structurants tels que l'optimisation des conteneurs réfrigérés, la rénovation des calorifugeages et la mise en service de la nouvelle ligne d'embouteillage, plus performante sur le plan énergétique.

Le bilan carbone met en évidence une légère augmentation de 1% contre 2024 à périmètre égal. Cette hausse s'explique par les consommations d'énergie fossiles issues des sources fixes, davantage sollicitées en raison des coupures d'électricité ayant entraîné un recours plus fréquent aux groupes électrogènes et également de l'augmentation des volumes de production. Les émissions carbone Scope 2, quant à elles, enregistrent une légère baisse de -0,49 %.

Les consommations d'énergie

issues des sources mobiles ont nettement diminué grâce au renouvellement de la flotte, au retrait des véhicules anciens, à l'optimisation des trajets et à la réduction des déplacements non essentiels. A travers cette stratégie de mobilité durable la consommation de carburant a été réduite de 16 %. Ces mesures ont permis de limiter l'impact global sur les émissions carbone Scope 1. Dans un contexte de hausse des volumes de production et d'une légère augmentation des émissions de CO₂ pour le Scopes 1, l'intensité des émissions de CO₂ (Scopes 1 et 2), exprimée en kgCO₂e par hectolitre produit, s'établit à 10,2 kgCO₂e/hl en 2025, un niveau inférieur à celui du Groupe Castel (10,8 kgCO₂e/hl), traduisant une performance carbone maîtrisée par unité produite. Enfin, le programme de reboisement a renforcé la contribution de la Société à la séquestration naturelle du carbone, avec plus de 10 500 arbres plantés soutenant ainsi la restauration des écosystèmes et la compensation partielle des émissions résiduelles.

En 2025, la Société a renforcé sa stratégie de gestion responsable de la ressource en eau en s'appuyant sur trois axes prioritaires : réduire ses consommations, protéger la ressource et soutenir l'accès des communautés à une eau potable. L'année a également confirmé le maintien de la certification ISO 14001, témoignant de la solidité du système de management environnemental et de l'amélioration continue des pratiques de protection de la ressource.

L'entreprise a amélioré son ratio hydrique, (-9 %), grâce à un suivi rigoureux des consommations et à des projets techniques structurants : optimisation des circuits de refroidissement, récupération et réutilisation des eaux de process, amélioration des circuits fermés ainsi que renforcement de la maintenance préventive et de la lutte contre les fuites.

La protection de la ressource a franchi une étape clé avec la mise en service de la 4ème station d'épuration à Treichville, portant à 100 % la couverture de tous les sites industriels par des STEP. Cette nouvelle installation garantit un traitement complet des eaux usées, réduit la charge polluante et produit du biogaz, tout en soutenant les objectifs de transition énergétique. Aucun incident environnemental majeur n'a été enregistré en 2025.

La Société a également contribué à l'accès à l'eau potable dans les communautés locales à travers quatre projets d'adduction d'eau (forages, réhabilitations, installations de distribution) et grâce à la fontaine de Bouaflé, qui a permis la distribution de 15920 m³ d'eau potable. Au total, 20072 personnes ont bénéficié d'un accès amélioré à l'eau en 2025.

En 2025, la Société a consolidé sa démarche d'économie circulaire en renforçant son dispositif interne de tri, de collecte et de valorisation des déchets sur l'ensemble de ses sites industriels et administratifs.

Grâce à la structuration du système de tri mis en place depuis 2023-2024 et aux actions régulières de sensibilisation auprès des équipes, l'entreprise a maintenu un taux élevé de valorisation des déchets banals de 91 %. Les déchets industriels spéciaux ont été pris en charge conformément à la réglementation par un prestataire agréé par le CIAPOL, sans aucun incident environnemental enregistré en 2025.

Ces efforts, soutenus par un suivi rigoureux, contribuent au renforcement des filières locales de valorisation (plastique, métal, papier/carton) et illustrent un modèle de gestion responsable capable de recycler une grande partie des déchets issus des activités industrielles.

En 2025, la Société a renforcé son système d'emballages durables, fondé depuis de nombreuses années sur son modèle

économique historique de consignation du verre et sur les canettes en aluminium, deux matériaux recyclables à l'infini. Ces emballages représentent plus de 80% des produits vendus, confirmant leur rôle central dans la stratégie d'économie circulaire de l'entreprise.

La Société met en œuvre une stratégie robuste pour assurer la collecte et la valorisation des emballages plastiques post-consommations. Cette stratégie repose sur des initiatives complémentaires telles que le projet AGORA et le programme « Tous pour une Gare Propre », qui a connu en 2025 une expansion importante.

5. ANCRAGE NATIONAL

L'année 2025, marquée par le 70^e anniversaire de la Société, a constitué une étape décisive dans l'amplification de nos engagements sociaux. Pour la première fois de notre histoire, 100 % des 14 districts de Côte d'Ivoire ont été couverts par nos actions RSE et mécénat.

Au total, 70 actions ont été déployées (contre 64 en 2024), dont 40 projets structurants (+167 %) générant un impact profond et mesurable.

Grâce à cette dynamique, 77 587 bénéficiaires directs ont été accompagnés (+46%) et 53 ONG partenaires ont été soutenues. Nos initiatives ont touché plus de 7 millions de personnes en 2025. Nous avons renforcé notre engagement envers les communautés à travers quatre piliers majeurs : l'éducation, la santé et le bien-être, l'environnement, et l'autonomisation économique, avec des résultats qui témoignent de l'impact concret et durable de nos actions.

Activités planifiées en 2026

- Labélisation de notre Système RSE : Label Engagé AFNOR
- Formations RSE / Exigence du label Engagé
- Rapports Extra financiers et règlementaires
- Plan bas carbone - Décarbonation
- Projets Postconsommation -Eco organisme
- Politique RSE groupe mise à jour
- Mise en place du système de management RSE
- Projets structurant RSE : Education Bien être santé Environnement autonomisation
- Des actions de mécénat orientées sur l'autonomisation des femmes, l'éducation, la solidarité, la culture, l'accès à l'eau et l'environnement

D. TRAVAUX EN MATIERE DE RESSOURCES HUMAINES

L'année 2025 a été exceptionnelle avec la réalisation de volumes records au niveau de la production et ventes.

Pour y arriver, la Direction des Ressources Humaines a posé plusieurs actions qui ont contribué à l'atteinte de ces objectifs. Plusieurs axes ont guidé notre stratégie notamment :

• Développement des Compétences :

Recrutement actif notamment dans le cadre du renforcement des équipes dans nos usines pour faire face à l'augmentation des volumes, de promoteurs au niveau de la Direction commerciale pour assurer une meilleure couverture du marché et capter le maximum de parts de marché. Ainsi sur l'année 2025, ce sont plus de 263 embauches qui ont été réalisées dans divers secteurs principalement au niveau industriel et commercial.

Nous avons aussi en lien avec la Direction industrielle, initié un programme de renforcement des capacités managériales des membres de comités de Directions des usines et organisé un programme de coaching individualisé pour les autres managers, soit 80 collaborateurs formés pour leur donner les outils nécessaires afin de mieux conduire leurs équipes vers l'atteinte des objectifs qui leur ont été assignés.

• Innovation Ressources Humaines (« RH »)

Plusieurs outils de digitalisation RH ont été mis en œuvre pour optimiser plusieurs processus sous notre responsabilité comme la gestion de la paie avec le projet HR ACCESS, les frais de mission avec MOOVAPS, divers paiements (prêts, acomptes, remboursements...) avec l'outil JULAYA. Tous ces changements visent à recentrer les équipes sur des sujets à forte valeur (Développement et montée en compétences des équipes, bien être du capital humain).

Nous avons continué notre engagement HR Business Partner en accompagnant les autres fonctions sur les questions d'ordre organisationnel en agissant avec efficacité et efficience.

• Formation

Ce sont 96 actions de formation qui ont été réalisées.

850 travailleurs formés pour 30 037 heures de formation avec un taux de participation de 71%.

Nous avons participé à 4 foires pour la valorisation de notre marque employeur auprès d'institutions et des étudiants et des personnes en quête d'emplois et de stages.

Ces chiffres démontrent notre engagement à développer les compétences de nos travailleurs, de disposer d'une main d'œuvre répondant aux standards industriels exigeants. Nous consolidons ainsi l'image de la Société comme entreprise citoyenne et attractive, capable de retenir les talents.

De jeunes apprenants continuent de nous faire confiance et ont intégré notre entreprise faisant ainsi la promotion du label de la Société.

Par ailleurs, nous avons engagé des travaux de mise en conformité relativement à la loi sur les données à caractère personnel avec la mise à jour des contrats de travail au nouveau standard recommandé.

En 2025, nous avons bouclé les appels d'offres pour le transport du personnel et la cantine sur nos sites de production, cela participe au bien être des travailleurs et à l'amélioration de la productivité de chaque site.

Perspectives 2026

Pour 2026, nous poursuivons notre programme de déploiement des outils de digitalisation et améliorons la prise en main de ces outils par les travailleurs.

Nous sommes dans la continuité de notre plan d'ajustement organisationnel pour permettre aux usines de disposer du personnel attendu pour la mise en œuvre des grands projets prévus pour l'année.

Nous travaillons également sur un projet de digitalisation du processus d'évaluation des performances annuelles.

VIII. MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

Nous vous demandons de prendre acte de la décision de Monsieur Guy DE CLERCQ de démissionner de son mandat d'administrateur de la Société, à l'issue de la présente Assemblée Générale, étant précisé qu'il ne sera pas pourvu à son remplacement.

IX. MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le mandat du cabinet « KPMG CI », co-Commissaire aux Comptes titulaire de la Société ainsi que les mandats de Messieurs Djué TIEMELE-YAO et Francis DESCLERCS, co-Commissaires aux Comptes suppléants de la Société arrivent à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Il vous est proposé de renouveler le mandat du cabinet « KPMG CI » en qualité de co-Commissaire aux Comptes titulaire, et le mandat de Monsieur Francis DESCLERCS, en qualité de co-Commissaire aux Comptes suppléant de la Société, pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

Il vous est également proposé de nommer le cabinet « HOBSON SA », en qualité de co-Commissaire aux Comptes suppléant de la Société, en remplacement de Monsieur Djué TIEMELE-YAO, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

**LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION**



Castel
Beer

Le goût de la réussite.



La 50 cl,
Gravée

V-9581/CSP/D/25 • SERVICE CLIENT (APPEL GRATUIT) : 80 00 00 10

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION



RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA COMPOSITION, LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QUE SUR LES PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux 831-2 et 831-3 du nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique entré en vigueur le 5 mai 2014 (l'« **Acte Uniforme** »), le président du conseil d'administration de la Société (le « **Président** ») a soumis le présent rapport qui a été approuvé par le conseil d'administration le 14 avril 2026.

I. MODALITES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux règles de l'Acte Uniforme et aux articles 23 à 34 des statuts de la Société (les « **Statuts** ») qui décrivent en détail les modalités relatives à la participation des actionnaires aux assemblées générales, tout actionnaire peut participer aux assemblées générales, par lui-même, par mandataire ou en votant par correspondance.

L'assemblée générale en date du 11 septembre 2024 a modifié les Statuts afin d'autoriser la participation et le vote des actionnaires aux assemblées générales à distance par visioconférence ou autre moyen de télécommunication.

Les actionnaires qui participent ainsi aux assemblées générales à distance, par visioconférence, votent oralement ou électroniquement via une plateforme dédiée à cet effet.

II. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme et aux Statuts, les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale ordinaire, et le conseil d'administration de la Société (le « Conseil d'Administration », et chaque membre du Conseil d'Administration, un « Administrateur ») peut

procéder à des nominations provisoires.

Le Conseil d'Administration est composé de trois membres au moins et quinze membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par l'Acte Uniforme, en cas de fusion.

La durée de leurs mandats est de six années, et ils sont rééligibles.

Au 31 décembre 2025, le Conseil d'Administration de la Société était composé de six Administrateurs :

- **Monsieur Jean-Claude PALU**, Président ;
- Société des Brasseries & Glacières Internationales « BGI » (« BGI »), Administrateur, dont le représentant permanent est **Madame Laurence DEQUATRE** ;
- **Monsieur Michel PALU**, Administrateur ;
- **Monsieur Guy DE CLERCQ**, Administrateur et membre du comité d'audit de la Société (le « Comité d'Audit ») ;
- **Monsieur Gregory CLERC**, Administrateur et membre du Comité d'Audit ;
- **Madame Mariam DJIBO**, Administrateur.

III. MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Les mandats et fonctions exercés dans toute société en Côte d'Ivoire par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont les suivants :

- **Monsieur Jean-Claude PALU**
 - Mandats et fonctions au sein de la Société : Président.
 - Autres mandats et fonctions : administrateur de la société SUCAF Côte d'Ivoire.
- **Madame Laurence DEQUATRE**
 - Mandats et fonctions au sein de la Société : Représentant permanent de BGI, Administrateur.
- **Monsieur Michel PALU**
 - Mandats et fonctions au sein de la Société : Administrateur.
 - Autres mandats et fonctions : administrateur de la société SUCAF Côte d'Ivoire.
- **Monsieur Guy DE CLERCQ** :
 - Mandats et fonctions au sein de la Société : Administrateur et membre du Comité d'Audit.
 - Autres mandats et fonctions : administrateur de la société SUCAF Côte d'Ivoire.
- **Monsieur Gregory CLERC** :
 - Mandats et fonctions au sein de la Société : Administrateur et membre du Comité d'Audit.

- **Madame Mariam DJIBO**
- Mandats et fonctions au sein de la Société : Administrateur.
- Autres mandats et fonctions : administrateur de la société SOGEMED-PISAM, administrateur de la société SICO-MED, administrateur de la société Standard Chartered bank Côte d'Ivoire, administrateur de la société Advans Côte d'Ivoire
- **Monsieur Marc POZMENTIER**
- Mandats et fonctions au sein de la Société : directeur général de la Société (le « Directeur Général »).
- Autres mandats et fonctions : gérant de la société IDIS.

IV. CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme et aux stipulations des Statuts, le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que nécessaire. Les Administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration par le Président, par tous moyens, au lieu de réunion désigné dans la convocation. Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président de la séance est prépondérante.

Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme, le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées générales et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède en outre aux contrôles et

vérifications qu'il juge opportuns. Les règles de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration sont fixées par les Statuts de la Société et son fonctionnement n'est pas régi par un règlement intérieur.

Pour chaque Conseil d'Administration un ordre du jour de la réunion est établi et adressé à chaque administrateur avec sa convocation. En outre, les Administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Les séances du Conseil d'Administration sont présidées par le Président et en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, le Conseil d'Administration désigne, à chaque séance, celui de ses membres présents qui doit présider la séance. Le Conseil d'Administration peut désigner, à chaque séance, un secrétaire, lequel peut être choisi même en dehors de ses membres.

Les débats sont conduits avec la volonté constante de favoriser un échange entre tous les Administrateurs à partir d'une information complète et avec le souci de centrer les échanges sur les questions importantes.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux qui sont remis aux Administrateurs dans les meilleurs délais et au plus tard lors de la convocation du prochain Conseil d'Administration.

Au cours de l'exercice 2025, le Conseil d'Administration s'est réuni une fois et a notamment été appelé à se prononcer sur les points suivants :

Séance du 14 avril 2025

- Activité de la Société et arrêté des états financiers de synthèse SYSCOHADA de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Arrêté des états financiers de synthèse IFRS de l'exercice clos

- le 31 décembre 2024,
- Proposition d'affectation du résultat,
 - Conventions réglementées,
 - Mandat d'un administrateur,
 - Mandat d'un membre du Comité d'Audit,
 - Arrêté des termes du rapport de gestion et du texte des résolutions,
 - Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire,
 - Approbation et adoption du code de conduite révisé,
 - Questions diverses : Changement de la dénomination sociale d'un des Commissaires aux Comptes titulaire,
 - Pouvoirs pour formalités.

V. LIMITATIONS DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Directeur Général assure la direction générale de la Société. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Pour l'exercice de ses fonctions, il est investi des pouvoirs les plus étendus qu'il exerce dans les limites de l'objet social, sous réserve de ceux expressément attribués aux assemblées générales ou spécialement réservés au Conseil d'Administration par des dispositions légales ou statutaires. Dans ses rapports avec les tiers, il engage la Société par les actes qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins que la Société ne prouve que le tiers sût que l'acte dépassait cet objet social ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, sans que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

VI. PRINCIPES ET REGLES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations et avantages des mandataires sociaux sont déterminés conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme.

L'assemblée générale ordinaire peut allouer aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités et à titre d'indemnités de fonction, une somme fixe annuelle qu'elle détermine souverainement.

Le Conseil d'Administration répartit ensuite les indemnités de fonction entre ses membres comme il l'entend.

VII. REMUNERATION ET AVANTAGE DE TOUTE NATURE VERSES A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le montant global net des indemnités de fonction allouées au Conseil d'Administration par l'assemblée générale tenue le 4 mai 2017 a été de quarante-neuf millions deux cent mille (49.200.000) F.CFA. Aucun Administrateur n'a reçu d'avantages en nature.

Au cours de l'exercice 2025, aucun mandataire social ne s'est vu attribuer de titre de capital, de titre de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titre de créances.

VIII. ENGAGEMENT PRIS AU BENEFICE DES MANDATAIRES SOCIAUX

Aucun engagement n'a été pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux au titre de l'exercice 2025.

IX. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Les procédures de contrôle interne mises en place par la Société ont pour but de s'assurer de la fiabilité des états financiers de synthèse et de sa gestion financière, et de maîtriser les risques inhérents à son activité.

Les activités et les résultats de ce processus de contrôle interne et de management des risques sont contrôlés par le Comité d'Audit.

L'organisation du contrôle interne et de gestion des risques s'articule de la façon suivante :

• ORGANISATION ET PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Le suivi de la gestion de la Société est assuré par le directeur administratif et financier de la Société (le « **Directeur Administratif et Financier** ») et son équipe du contrôle de gestion qui établit les budgets et prévisions à court et moyen terme, analyse les écarts de réalisation et élabore les tableaux de bord.

La rentabilité financière des activités de la Société est contrôlée par le Directeur Administratif et Financier et son équipe comptable encadrée par le directeur finance comptabilité de la Société.

Le contrôle interne est assuré par le département audit et contrôle interne, placé sous la responsabilité de la direction générale de la Société.

Les contrôles internes réalisés au siège social de la Société et au sein de ses établissements, sont complétés par l'intervention des commissaires aux comptes sur les états financiers de synthèse semestriels et annuels.

• PROCEDURES DE GESTION DES RISQUES

Afin d'identifier et d'évaluer les principaux risques auxquels la Société peut être confrontée, les procédures suivies pour effectuer les contrôles sont les suivantes :

- Procédures de suivi des actifs et passifs à court terme ou exigibles : celles-ci consistent à effectuer des inventaires des stocks et des immobilisations. Elles sont validées par la direction générale de la Société.
- Procédures spécifiques de maîtrise des fraudes ou erreurs.
- Les risques peuvent être détectés et évalués grâce aux contrôles suivants :
- Contrôle des actifs circulants (clients, débiteurs divers) : le personnel en charge du contrôle de gestion suit l'évolution des encours clients chaque mois.
- Contrôle du passif circulant (fournisseurs, état, personnel, créditeurs divers).
- Contrôle des opérations de trésorerie : au regard des risques importants que peuvent concentrer ces opérations, les rapprochements bancaires sont établis dans des délais raisonnables et sont supervisés par une personne de niveau cadre. Les tables de délégations de signatures sont étroitement contrôlées.

Les risques de nature juridique sont suivis par un service dédié. Les risques inhérents à l'exploitation et aux opérations de la Société sont couverts par des assurances spécifiques.

**PROCÉDURES RELATIVES À
L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT
DE L'INFORMATION
COMPTABLE ET FINANCIÈRE**

Afin d'élaborer l'information financière et comptable destinée aux actionnaires, l'organisation en place est la suivante : la production des informations comptables et financières de la Société est assurée sous le contrôle de la direction administrative et financière de la Société. Les états finan-

ciers consolidés de la Société font l'objet d'un traitement manuel après extraction de la balance générale des deux sociétés. La direction administrative et financière de la Société assure également la gestion de la trésorerie de la Société.

Les systèmes informatiques de gestion reposent sur un ERP Groupe (M3 Bevsoft) pour les ventes, la Gestion des Stocks MPC et PDR, les approvisionnements, et la comptabilité générale et analytique. Des logiciels (Paie, GMAO)

sont interfacés à notre ERP (M3) pour couvrir l'ensemble des besoins de gestion.

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

“

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes du système comptable OHADA (SYSCOHADA).

”

Source : Rapport général des commissaires aux comptes

SOMBREROS

NOUVELLE BOUTEILLE



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À BOIRE AVEC MODÉRATION

THE MEXICAN SPIRIT



LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025

SOCIETE DE LIMONADERIES ET DE BOISSONS RAFRAICHISSANTES D'AFRIQUE SOLIBRA

Compte de résultat au 31/12/2025			Tableau des Flux de trésorerie au 31/12/2025		
(en millions de FCFA)	2024	2025	(en millions de FCFA)	2024	2025
CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS	309 722	378 123	RESSOURCES		
Achats de matières, marchandises & variation de stocks	74 670	89 960	Capacité d'autofinancement globale	45 917	69 895
Autres Achats & charges externes	149 282	167 439	Cessions d'immobilisations incorporelles	0	0
VALEUR AJOUTEE	85 770	120 724	Cessions d'immobilisations corporelles	14	99
Charges de personnel	28 276	33 279	Cessions d'immobilisations Financières	119	310
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	57 494	87 445	Augmentation de Capital par apports nouveaux		
Transfert de charges	858	867	Augmentation Autres dettes Financières	0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes	23 616	23 147	Variation du besoin de financement	24 412	14 030
RESULTAT D'EXPLOITATION	34 735	65 165	Total Ressources	70 462	84 334
Produits Financiers	12	11			
Charges Financières	4 316	1 931	EMPLOIS		
RESULTAT FINANCIER	-4 304	-1 920	Dividendes	4 741	20 082
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	30 432	63 245	Charges immobilisées		
Résultat hors activités ordinaires	-817	-1 275	Acquisition d'immobilisations incorporelles	185	127
Impôts sur le résultat	8 143	16 188	Acquisition d'immobilisations corporelles	14 792	23 015
BENEFICE NET	21 472	45 781	Acquisition d'immobilisations Financières	30	325
			Remboursement autres dettes Financières	9 432	4 536
			VNC/cessions d'immobilisations		
			Variation du besoin de Financement		
			Total Emplois	29 179	48 086
			Variation de trésorerie	41 283	36 248
			Projet d'affectation des résultats de l'exercice 2025 non approuvé par A.G.O.		
			(en FCFA)		
			Résultat net de l'exercice	45 781 024 496	
			Report à nouveau antérieur	94 712 369 726	
			Résultat distribuable	140 493 394 222	
			Dividendes Bruts	35 012 206 680	
			Report à nouveau	105 481 187 542	
			NB: "Comptes certifiés par les commissaires aux comptes"		
Bilan au 31/12/2025					
(en millions de FCFA)	2024	2025			
ACTIF					
Charges Immobilisées					
Immobilisations incorporelles	34 886	34 810			
Immobilisations corporelles	130 705	132 120			
Avances et Acomptes Versées sur Immobilisations	20	20			
Immobilisations Financières	742	757			
Actif Immobilisé	166 354	167 707			
Stocks	80 709	82 734			
Créances et emplois assimilés	55 746	66 583			
Actif circulant	136 455	149 318			
Trésorerie - Actif	4 700	22 492			
Ecart de conversion-Actif	36	0			
Total Actif	307 546	339 517			
PASSIF	2024	2025			
Capital primes et réserves	147 971	149 361			
Résultat net de l'exercice	21 472	45 781			
Autres capitaux propres	0	0			
Capitaux propres	169 443	195 142			
Dettes financières diverses	50 961	46 424			
Provisions financières pour risques et charges	7 420	9 830			
Dettes financières et ressources assimilées	58 381	56 254			
Clients avances reçues	1 302	674			
Fournisseurs d'exploitation & d'investissement	33 235	54 176			
Dettes Fiscales, sociales et autres dettes	26 351	32 881			
Passif Circulant	60 888	87 731			
Trésorerie - Passif	18 832	375			
Ecart de conversion-Passif	2	14			
Total Passif	307 546	339 517			



PRIX DÉTAIL CONSEILLÉ
500F
— 50CL —

5,5%
VOL/ALC

**ÇA FAIT EFFET,
SANS BRUIT**

> **NOS RACINES, NOTRE AVENIR** <

© 2018 L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

SERVICE CLIENT : 80 00 00 10 (APPEL GRATUIT)



RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers de synthèse SYSCOHADA de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'Administration et qui se soldent par un bénéfice net de **45.781.024.496 F.CFA.**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide, sur proposition du Conseil d'Administration, la réserve légale étant au plafond, d'affecter le bénéfice de l'exercice 2025 d'un montant de 45.781.024.496 F.CFA de la manière suivante :

Bénéfice net	45.781.024.496 F.CFA
Report à nouveau des exercices antérieurs	94.712.369.726 F.CFA
Bénéfice distribuable	140.493.394.222 F.CFA
Distribution d'un dividende global de	(35.012.206.680 F.CFA)
Affectation au Report à nouveau	105.481.187.542 F.CFA

Elle fixe le dividende brut unitaire à 2127 F.CFA pour chacune des 16.460.840 actions composant le capital social. La date de mise en paiement de ce dividende est fixée à compter de l'Assemblée. L'Assemblée prend acte que compte tenu des dispositions de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières d'Abidjan (BRVM) au sujet des opérations sur titres, il y aura un décalage de 15 jours ouvrés minimum pour son règlement.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'Acte Uniforme révisé au titre de l'exercice 2025, approuve les termes et conclusions de ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Guy DE CLERCQ de son mandat d'administrateur laquelle prend effet à l'issue de la présente Assemblée.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide de renouveler en qualité de co-Commissaire aux Comptes titulaire, pour une période de six (6) exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031, le mandat du cabinet « KPMG CI », dont le mandat est venu à expiration à la présente Assemblée. Le cabinet « KPMG CI - Auditeurs Associés en Afrique » a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide de renouveler en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant, pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031, le mandat de Monsieur Francis DESCLERCS dont le mandat est venu à expiration à la présente Assemblée.

Monsieur Francis DESCLERCS a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

RESOLUTIONS

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide de nommer le cabinet « HOBSON SA » en qualité de co-commissaire aux Comptes suppléant, pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031, en remplacement de Monsieur Djué TIEMELE-YAO.

Le cabinet « HOBSON SA » a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.



Malta
GUINNESS

**SANS
ALCOOL**

**NOUVEAU
LOOK
MÊME GOÛT**

Riche en Vitamines B1, B2, B3, B5, B6

**500
FCFA**

PRIX DÉTAIL CONSEILLÉ



SERVICE CLIENT : 80 00 00 10 (APPEL GRATUIT)
V-10876/CSP/D/25

**SANS
ALCOOL**



MaltaTM
GUINNESS[®]

RICHE EN
B1 B2 B3
B5 B6
VITAMINES

PREMIUM

BOISSON DE MALT

PRODUIT EN CÔTE D'IVOIRE

30cl

